

Règles : les droits et devoirs de l'élève

Fiche méthode

(EMC 6^e · Respecter des règles et en comprendre la finalité)

La démarche pour analyser une situation de droits et de devoirs

1. **Je repère le droit en jeu** et, si possible, l'article de la CIDE qui le protège.
2. **Je cherche le devoir qui l'accompagne** : celui de l'élève, ou celui des autres envers lui.
3. **Je vérifie la limite** : le droit est-il exercé sans nuire aux droits des autres ?
4. **Je conclus** par une phrase qui argumente (« parce que... »).

Le réflexe — un droit vient toujours avec un devoir, et aucun droit n'est absolu.

Étape 1 · Droit ou devoir ?

Réflexe — ce que je peux faire ou exiger → un droit ; ce que je dois faire → un devoir.

Exemple. « Participer en classe et faire ses exercices. »

Un **devoir** (le travail scolaire), qui va avec le droit à l'éducation.

Attention — un même acte peut être un droit et engager un devoir : s'exprimer, mais sans insulter.

Étape 2 · Trouver l'article de la CIDE

Réflexe — égalité 2 · opinion 12 · expression 13 · conscience 14 · éducation 28.

Exemple. Une élève sourde doit pouvoir suivre sa scolarité comme les autres.

Éducation (**art. 28**), garantie sans distinction liée au handicap (**art. 2**).

Attention — la CIDE protège tout enfant de moins de 18 ans.

Étape 3 · Repérer le devoir manqué

Réflexe — présent ? à l'heure ? travail fait ? respect des personnes et des biens ?

Exemple. Un élève sèche le cours de musique pour finir un jeu.

Manquement à l'**assiduité** : aucun motif reconnu ne justifie l'absence.

Attention — assiduité = présence ; ponctualité = heure.

Étape 4 · Réagir quand un droit n'est pas respecté

Réflexe — j'en parle à un adulte de confiance, au CPE ou aux délégués.

Exemple. Un élève est puni sans avoir pu donner sa version des faits.

Son **droit d'être entendu** (CIDE, art. 12) n'est pas respecté : il en parle calmement au CPE.

Attention — contester ne veut pas dire refuser ni se venger.

Les pièges

- Croire qu'un droit est absolu : la liberté d'expression s'arrête au respect des droits et de la réputation d'autrui.
- Confondre assiduité et ponctualité.
- Penser qu'en parler à un adulte, c'est « dénoncer » : c'est faire valoir un droit.
- Oublier que la CIDE concerne tout enfant de moins de 18 ans, sans distinction.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).